Les drogues illicites à La Réunion

Synthèse des données disponibles

Tableau de bord sur les comportements addictifs -
Synthèse thématique / Juin 2026

ORS LA RÉUNION
Observatoire Régional de la Santé

Présentation

Selon l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanie (OFDT), l'offre et le marché des drogues illicites est en expansion en France [1]. À l'exception de l'héroïne, tous les indicateurs témoignent d'une augmentation de l'offre de drogues illicites en raison de la forte croissance des niveaux de production à l'échelle mondiale. Cette offre amplifiée s'accompagne d'une concentration accrue en principe actif et d'une diversification des produits. Depuis 2008, 450 NPS (nouveaux produits de synthèse) ont été répertoriés en France, dont 17 en 2023 [1].
Qu'il s'agisse de la cocaïne ou de l'ecstasy/MDMA, la diffusion élargie des psychostimulants représente l'une des grandes tendances de ces dernières années : l'usage au cours de l'année (au moins une fois dans les 12 derniers mois) concerne désormais 1,1 million de Français (11-75 ans) pour la cocaïne et 750 000 pour l'ecstasy/MDMA. Quant au cannabis, il demeure la drogue illégale la plus consommée, avec 900 000 usagers quotidiens [1}.
La consommation de drogues illicites expose à différents risques sanitaires, sociaux mais aussi légaux.

Sont appelés « drogues illicites » ou stupéfiants, les substances psychoactives dont la consommation et la manipulation sont interdites. Ces substances psychoactives interdites sont inscrites sur une liste des "stupéfiants" définie par l'arrêté du 22 février 1990 du ministère chargé de la santé et régulièrement mise à jour. La liste des stupéfiants est disponible sur le site de l'Agence nationale de sécurité du médicament (Ansm).
Ce classement comme stupéfiant a pour objectif de limiter l'utilisation d'une substance aux seules fins médicales et scientifiques et d'encadrer son usage.
Les drogues illicites regroupent un ensemble de substances très différentes en termes de composition, de forme, d'effets et de risques pour la santé.

Les comportements addictifs, notamment liés à la consommation de drogues illicites, constituent une problématique majeure de santé publique sur notre territoire. Depuis plusieurs années, les acteurs locaux ainsi que les indicateurs de suivi de la situation régionale ont alerté sur une mutation significative du paysage des drogues illicites à La Réunion. En effet, celui-ci a connu une évolution notable, nécessitant une meilleure compréhension de la réalité locale.
Face à cette situation, il apparaît essentiel que les acteurs régionaux disposent de données objectivées, fiables et actualisées pour mieux appréhender la dynamique en cours. En réponse à cette demande croissante, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a confié à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) la réalisation d'une synthèse thématique sur la problématique des drogues illicites sur le territoire.
Ce document rassemble les données disponibles, récentes, diverses par leur origine et leur nature, relatives aux usages, à l'offre, ainsi qu'aux conséquences sanitaires et socio-juridiques liées à la consommation de drogues illicites à La Réunion. La collecte de ces informations a été rendue possible grâce à la contribution de plusieurs partenaires : Association Addictions France, Assurance Maladie, CHU DTV-OI, CEIP-A de Bordeaux, Etablissements de Santé, Douanes, Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie), Réseau Oté !, OFDT, Préfecture, Santé publique France.
Ce travail, réalisé par l'ORS en collaboration avec les partenaires, s'inscrit dans le cadre de l'animation régionale de l'observation des comportements addictifs, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Réunion.

SOMMAIRE

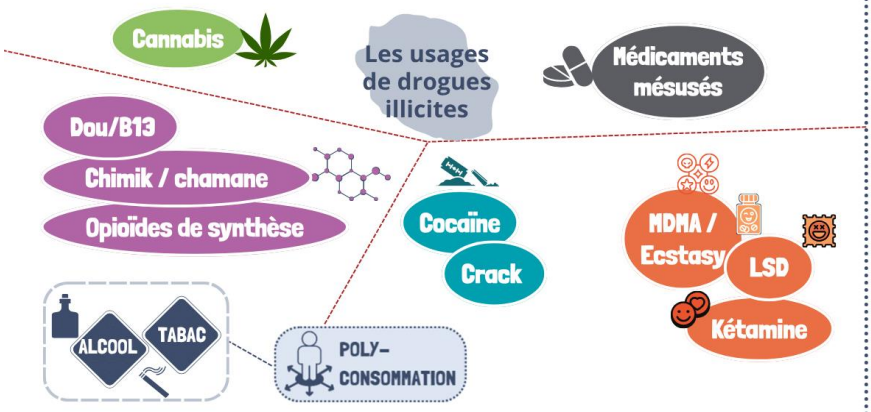
PRESENTATION 2
L'ESSENTIEL 3
TENDANCES RECENTES ET NOUVELLES DROGUES (TREND) 4
COMPORTEMENTS DECLARES CHEZ LES JEUNES 5
CRIMES ET DELITS LIES AUX STUPEFIANTS 6
SAISIES DE STUPEFIANTS PAR LES SERVICES DOUANIERS ... 7
PASSAGES AUX URGENCES POUR INTOXICATION EN LIEN AVEC UNE SUBSTANCE PSYCHOACTIVE (SPA) 8
RECOURS AUX URGENCES EN LIEN AVEC LA COCAÏNE 10
PRISES EN CHARGE MEDICOSOCIALES 11
PRISES EN CHARGE PAR LE SYSTEME DE SANTE 12
TRAITEMENTS PAR AGONISTES OPIOÏDES (TAO) 13
ANNEXES : REFERENCES, DEFINITIONS, SIGLES 14

Juin 2026

LES DROGUES ILLICITES (DI) À LA RÉUNION

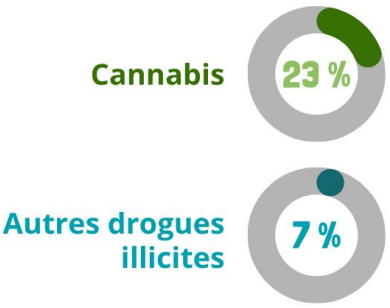
Une offre de drogues illicites en expansion sur l'île

Diversifications de l'offre, des polyconsommations et des modes de consommation



Les jeunes exposés aux DI

Les expérimentations chez les lycéens en 2023



Produits illicites les plus expérimentés chez les jeunes, après le cannabis : ecstasy/MDMA et cocaïne

Faits constatés liés aux stupéfiants

Trafic

572 personnes mises en cause en 2025

+34% entre 2024 et 2025

Consommation

4 119 personnes interpellées en 2025

+64% entre 2024 et 2025

Une politique répressive renforcée

11 consommateurs de stupéfiants interpellés en moyenne par jour

kg de stupéfiants saisis en moyenne par jour **1,5**

Saisies de stupéfiants

Quantités saisies

565 kg de stupéfiants saisis en 2025

+6% entre 2024 et 2025

Cocaïne (+30%) et NPS (+30%)

"Nules"

44 mules interceptées en 2025

+91% entre 2024 et 2025

Des conséquences sanitaires plus visibles, une mobilisation croissante des acteurs de la prise en charge

Passages aux urgences

Intoxications en lien avec une SPA

384 passages sur la période 2020-2025

64 intoxications en moyenne par an

MDMA et cathinones de synthèse en 2025*

Passages en lien avec la cocaïne

124 passages sur la période 2019-2025

18 passages en moyenne par an

Un nombre **multiplié par 5** entre 2019 et 2025 (de 8 à 42 passsages)

Prise en charge médicosociale

Usagers avec une problématqiue cocaïne

243 usagers en CSAPA (2ème produit illicite déclaré)

32 jeunes en CJC (3ème produit illicite déclaré)

Des usagers en hausse en CSAPA et en CJC

Prise en charge médicamenteuse

TAO

400 patients bénéficiaires de TAO en 2024

+14% entre 2019 et 2025

Sources : TREND 2025, Enclass 2023, Escapad 2023, faits constatés par les Forces de l'Ordre liés aux stupéfiants, données des saisies douanières, données des passages aux urgences hospitalières, données d'activités des structures médicosociales, données de remboursement des médicaments

Merci à l'ensemble des partenaires qui ont contribué à ce travail. Merci aux producteurs de données : Association Addictions France, ARS La Réunion, CGSS Réunion (Direction médicale), CHU DTV-OI, CEIP-A de Bordeaux, Etablissements de Santé, DRDDI (Douanes), Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie), Réseau Oté !, OFDT, Préfecture, Santé publique France

Financement : ARS La Réunion - Réalisation : ORS La Réunion

*SPA : Substance PsychoActive / NPS : Nouveaux Produit de Synthèse / CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie / CJC : Consultations Jeunes Consommateurs / TAO : Traitements Agonistes des Opioïdes / * dont Dou, B13 qui sont des appellations locales.*

Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)

Ces données sont issues des dispositifs TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) et SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances) pilotés par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) et coordonnés localement par le Réseau Oté !.

- *Depuis 1999, le dispositif TREND a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse et sur l'île de La Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.*
- *Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire. Reposant sur un réseau de 18 coordinations locales (dont trois en outre-mer (Réunion, Guyane et Mayotte) et une via un forum en ligne) et porté par autant de structures partenaires, le dispositif SINTES permet la surveillance de la composition de produits psychoactifs collectés au plus près des usagers de drogues.*

TREND-SINTES est implanté à l'île de La Réunion depuis janvier 2021. Il est porté par le Réseau Oté ! par convention avec l'OFDT, et est soutenu financièremen par l'ARS Réunion [2-3].

Le rapport TREND 2025 met l'accent sur les diversifications observées en termes d'offres, de polyconsommations et de modes de consommation :

- Les réseaux de reventes de produits psychoactifs sont multiformes et multiproduits : leurs structurations peuvent être d'échelle internationale ou un micro-circuit d'une à deux personnes. Pour autant, tous proposent plusieurs produits (cocaïne, résine de cannabis, MDMA/ecstasy, NPS …)
- En 2025, les offres mettent en avant des produits très fortement dosés et les ventes en « gros » se multiplient que ce soit de cocaïne ou de Dou* (10g voire 100g) ou « les ecstasys » (10, 20, 50 comprimés).
- Auprès des publics précaires, les polyconsommations se diversifient. Si le Dou et la cocaïne basée (crack) s'installent comme produit principal chez de plus en plus de ces consommateurs, les usagers de drogues témoignent de nouveau produits disponibles : MDMA/ecstasy et NPS (autres cathinones de synthèses, kétamine, …) notamment.
- Les cannabinoïdes de synthèse (« Chimik ») sont toujours présents dans le Nord et l'Est et semblent se diffuser dans le reste du territoire.
- Cette diversification des produits auprès des consommateurs se manifeste également en contexte festif (légal et illégal). La porosité des réseaux de vente génère par exemple une offre de Dou et de cocaïne basée en free parties ou en soirées privées.

Phénomènes émergents en 2025 :

- Les mentions d'injection progressent et dénotent une pluralité de produits injectés qui jusqu'alors se cantonnaient surtout aux opiacés et opioïdes. Cette année, la cocaïne, le Dou, l'Artane® ou la Ritaline® ont été cités.
- La circulation de méthamphétamine a été attestée par des analyses SINTES et par celle du lab'Oté. Des réseaux de vente ainsi que des consommateurs réguliers (plusieurs fois par mois ou plus fréquemment) ont été identifiés.

** Une des appellations locales des cathinones de synthèse*

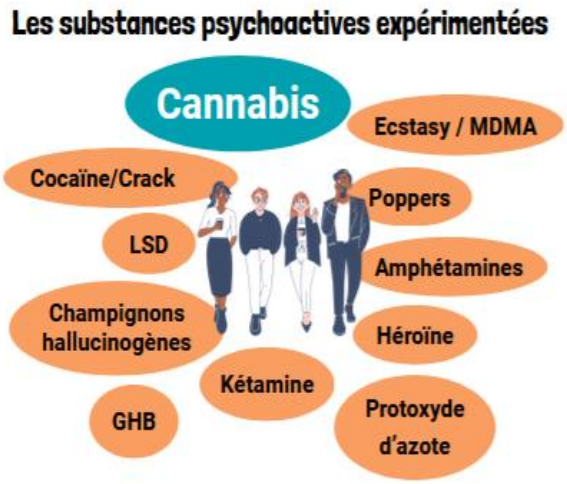
Pour avoir les informations concernant une drogue :
- Le dico des drogues
- Le répertoire des drogues (OFDT)
- Cannabinoïdes de synthèse | Site du DTV-OI

Comportements déclarés chez les jeunes

Pour décrire les usages de drogues illicites chez les jeunes, 2 études nationales déclinées localement peuvent être utilisées :

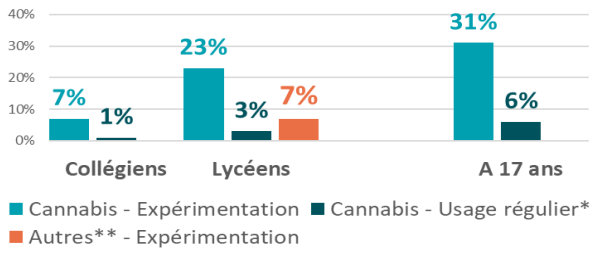
- *ENCLASS : Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances. C'est une enquête statistique biennale en ligne qui se déroule en milieu scolaire dans toute la France (échantillon aléatoire) [4].*
- *ESCAPAD : Enquête sur la santé et les consommations lors de la journée défense et citoyenneté. Elle porte sur la santé des jeunes garçons et filles âgés de 17 ans, ainsi que sur leurs consommations de produits psychoactifs et leurs conduites addictives. C'est une enquête statistique sur la base d'un échantillon aléatoire [5].*

- **Des adolescents réunionnais exposés aux diverses drogues illicites, avec le cannabis en tête** : à 17 ans, un tiers des jeunes a déjà expérimenté le cannabis et 6% en consomment régulièrement (au moins 10 usages dans le mois) en 2023.
- **Hausse des niveaux d'usages du cannabis avec l'âge en 2023**, quelle que soit la fréquence de consommation : des fréquences multipliées par 3 entre le collège et le lycée.
- **7% des lycéens en 2023 ont déjà expérimenté des substances illicites autres que le cannabis** (Enclass 2023, et 6% des lycéens selon Enclass 2021).
- Les principaux produits expérimentés en population adolescente : ecstasy/MDMA, cocaïne-Crack, amphétamines, LSD, champignons hallucinogènes.

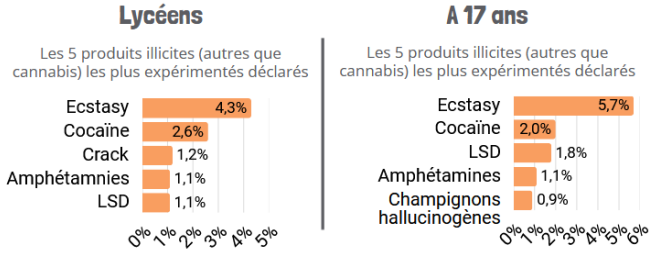


- Vigilances accrues sur les expérimentations de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy/MDMA pour lesquels on observe une expérimentation régionale plus élevée à 17 ans, en particulier chez les garçons réunionnais par rapport à leurs pairs de France hexagonale.

Fréquence d'expérimentation et d'usage régulier du cannabis chez les jeunes à La Réunion en 2023

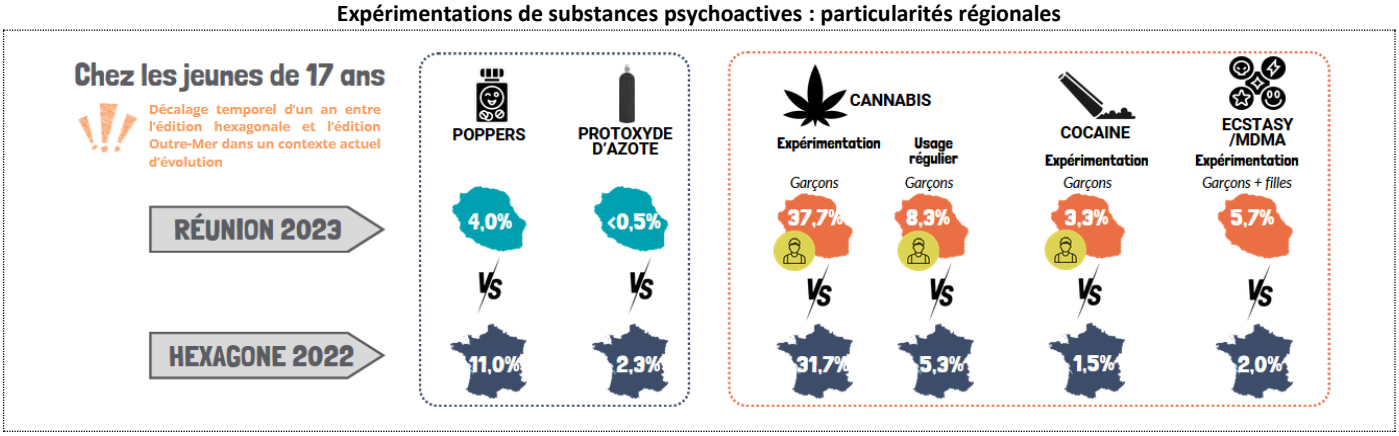


Fréquence d'expérimentation des drogues illicites (hors cannabis) chez les jeunes à La Réunion en 2023



Sources : Enclass 2023 [4] – OFDT, Rectorat, ARS, ORS (Collèges et Lycées), Escapad 2023 [5]- OFDT (Jeunes de 17 ans)
* : au moins 10 usages dans le mois / ** autres substances illicites que le cannabis

Expérimentations de substances psychoactives : particularités régionales



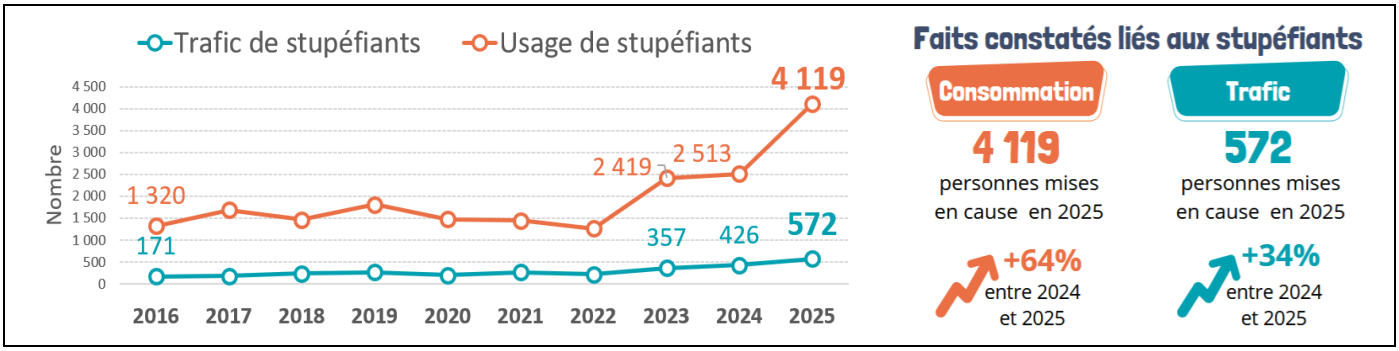
Sources : Escapad 2023 [5] - OFDT (Jeunes de 17 ans)

Crimes et délits liés aux stupéfiants

Ces données sont issues des statistiques sur les faits constatés par les Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie). Les données sont expertisées et diffusées par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).

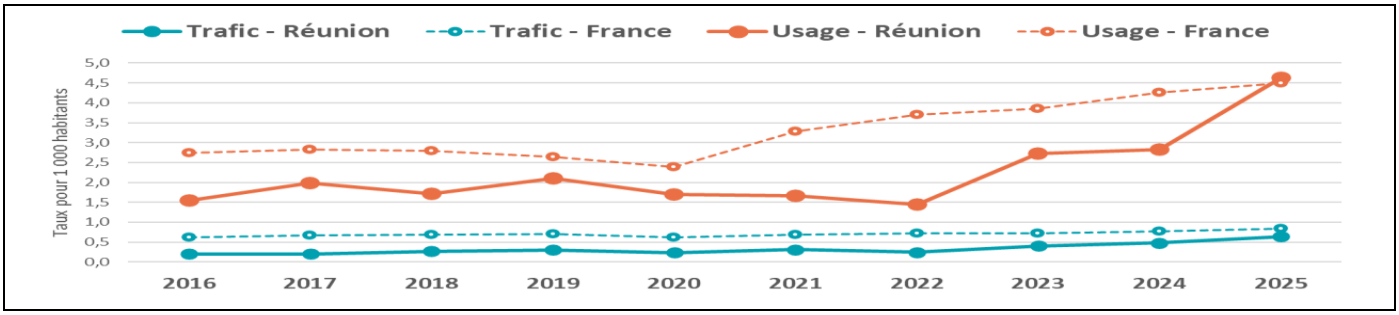
- Plus de 4 100 consommateurs de stupéfiants interpellés et près de 600 mis en cause pour trafic de stupéfiants sur l'île en 2025.
- Forte augmentation des interpellations de consommateurs de stupéfiants (+64%) entre 2024 et 2025 et un trafic en hausse de +34% sur la même période.
- Des taux régionaux d'usage et de trafic de stupéfiants proches des valeurs nationales, au regard de la plus forte progression de ces infractions sur le territoire depuis 2023.

Evolution du nombre de mis en cause pour trafic et usage de stupéfiants à La Réunion depuis 2016



Sources : Base statistique de la délinquance enregistrée par la Police et la Gendarmerie (Ministère de l'Intérieur – SSMSI)

Evolution du taux de mis en cause pour trafic et usage de stupéfiants pour 1 000 habitants à La Réunion et en France, depuis 2016



Sources : Base statistique de la délinquance enregistrée par la Police et la Gendarmerie (Ministère de l'Intérieur – SSMSI)

ZOOM : Les dépistages de stupéfiants

L'activité de dépistage de stupéfiants (route, voie publique) s'est intensifiée sur l'île. De près de 3 400 dépistages réalisés en 2020, les Forces de l'Ordre ont procédé à plus de 12 400 dépistages en 2025 : soit un nombre quasi multiplié par 4 en 6 ans. D'un dépistage ciblé (avec un taux de dépistages positifs de 33% en 2020), le dépistage est plus général (avec un taux de dépistages positifs qui se maintient autour de 16% depuis 2023).

Source : Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie)

REMARQUE METHODOLOGIQUE

Dans le cadre de leur activité judiciaire, les forces de sécurité (services de police et unités de gendarmerie) sont amenées à rédiger des procédures relatives à des infractions, avant de les transmettre à l'autorité judiciaire qui est susceptible de les requalifier par la suite. Ces infractions ont pu être constatées suite à une plainte déposée par une victime, à un signalement, un témoignage, un flagrant délit, une dénonciation, etc., mais aussi sur l'initiative des forces de sécurité. Depuis 1972, les services de sécurité se sont dotés d'un outil standardisé de mesure de l'activité judiciaire des services basé sur des comptages mensuels, appelé « État 4001 ». Ce document administratif porte sur les crimes et les délits (à l'exclusion des contraventions et des délits routiers), enregistrés pour la première fois par les forces de sécurité et portés à la connaissance de l'institution judiciaire. Les infractions y sont classées en 107 catégories (appelés « index »), très hétérogènes par la nature et la gravité des faits, mais aussi par le nombre d'infractions constatées chaque mois. Depuis sa création fin 2014, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) expertise et fiabilise ces différents index et diffuse des indicateurs choisis et construits à partir de regroupements de ces index.

Saisies de stupéfiants par les services douaniers

Ces données sont issues des statistiques d'activités de saisies des Douanes. Sont concernées les saisies réalisées par les vecteurs aérien, postal, maritime et les interpellations sur le territoire.

- 565 kg de produits stupéfiants saisis par les services douaniers en 2025 à La Réunion (+6% par rapport à 2024).
- 2025, une nouvelle année record dans la lutte contre les stupéfiants : avec des quantités saisies inédites pour la cocaïne et les drogues de synthèse (+30% entre 2024 et 2025). Ces chiffres témoignent de la mobilisation renforcée des services mais aussi de la présence et de la diversification des produits qui circulent sur l'île.
- Cannabis, produit le plus saisi sur l'île (> 400kg), avec une nouvelle hausse en 2025 (+7%).
- Hausse continue des saisies de cocaïne depuis 2018 : près de 60kg saisis en 2025 (soit 3 fois plus qu'en 2022 et 8 fois plus qu'en 2021), majoritairement par le flux aérien (flux passagers et postal en particulier).
- Hausse des saisies de drogues de synthèse (via le flux aérien et fret postal), avec une diversité de produits constatés par les services douaniers, en particulier des cathinones de synthèse.
- Trafic d'ecstasy et de MDMA maintenu à un niveau élevé malgré une baisse de 22% en 2025.
- Circulation toujours visible des médicaments détournés de leur usage : Artane® ou Rivotril® (malgré des quantités saisies en baisse).
- Accroissement du phénomène dit des « mules » (bagage, à corps ou in corpore) : un total de 44 mules transportant des produits stupéfiants, interceptées par les services douaniers en 2025 (8 en 2021). Parmi ces mules, plus de la moitié sont des femmes (28 femmes). Le nombre de saisies « in corpore » a également augmenté entre 2022 et 2025.

Evolution des quantités de stupéfiants saisies à La Réunion par les services douaniers depuis 2000

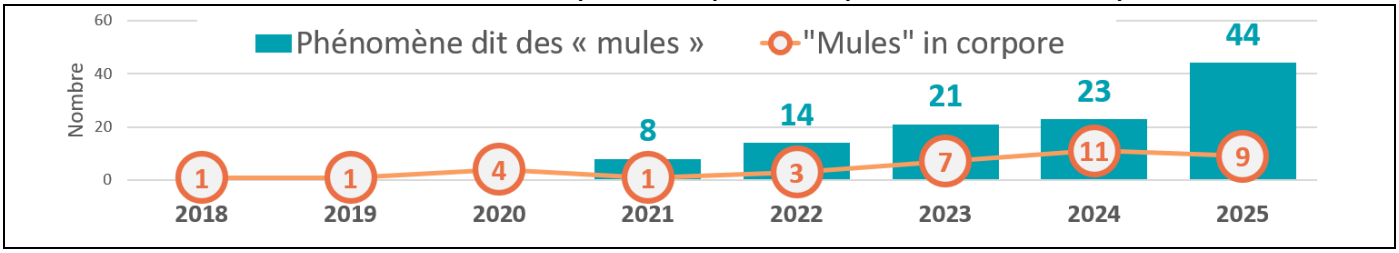
	2000	2010	2018	2022		2024		2025
Cannabis	2kg	89kg	180 kg	233 kg	→	395 kg	+7%	422 kg
Cocaïne	0 gr	<100 gr	4 kg	18 kg	→	43 kg	+30%	56 kg
Ecstasy/ MDMA	*2 cp*	*1 cp*	31 000 cp	116 000 cp	→	51 kg	-22%	40 kg
Drogues de synthèse			1,9 kg	1,4 kg	→	27 kg	+30%	40 kg

565 kg
de stupéfiants saisis par les services douaniers en 2025 (+6% par rapport à 2024)

Source : DRDDI Réunion * Nouveaux produits de synthèse

Remarque : les données des Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie) sont cohérentes avec les données des services douaniers (plus exhaustifs).

Evolution du nombre de mules transportant des produits stupéfiants à La Réunion depuis 2018



Source : DRDDI Réunion

REMARQUE METHODOLOGIQUE

Les saisies recensées par les services répressifs (Police, Douanes, Gendarmerie) en France ne constituent qu'un indicateur partiel de l'offre de drogues illicites, parce qu'elles sont directement liées à l'activité des services concernés. La quasi-totalité des cas d'interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants se traduit par une saisie. L'évolution du nombre de saisies est donc étroitement liée à l'évolution du nombre d'interpellations.

Il est difficile d'agréger les données des 3 services répressifs dans la mesure où certaines saisies se font en collaboration et peuvent ainsi être enregistrées par plusieurs services (doublons).

Pour autant les données respectives de la Police et de la Gendarmerie sont cohérentes avec les données des services douaniers.

Passages aux urgences pour intoxication en lien avec une substance psychoactive (SPA)

Ces données concernent les passages aux urgences pour une intoxication en lien avec une substance psychoactive, hors alcool, tabac, cannabis et CBD, traitées par le Dispositif de Toxicovigilance du CHU de La Réunion (DTV-OI).

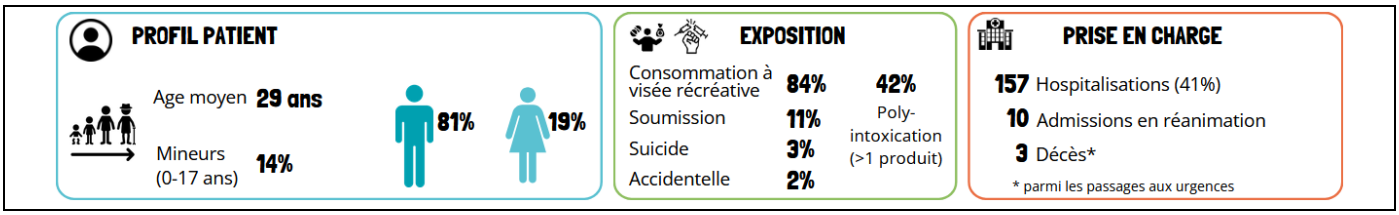
- Près de 400 intoxications en lien avec une substance psychoactive (SPA) enregistrées aux services des urgences de l'île, entre 2020 et 2025, soit un quart de l'ensemble des intoxications sur la période. En moyenne chaque année, on recense 64 recours aux urgences pour une intoxication liée aux SPA.
- Profil majoritaire : des jeunes hommes, de 29 ans en moyenne.
- Contexte de consommation majoritaire : consommation volontaire dans 87% des intoxications (84% dans le cadre d'une exposition à un comportement addictif) et contexte de poly consommation dans 4 cas sur 10.
- 41% d'hospitalisations à la suite des passages pour intoxications en lien avec une SPA.
- Dynamique évolutive : on observe une hausse des passages pour MDMA, cathinones de synthèse (Dou, B13) en 2025. Les passages en lien avec la cocaïne se maintiennent sur la période.

Nombre de passages aux urgences pour intoxications en lien avec une SPA à La Réunion, entre 2020-2025



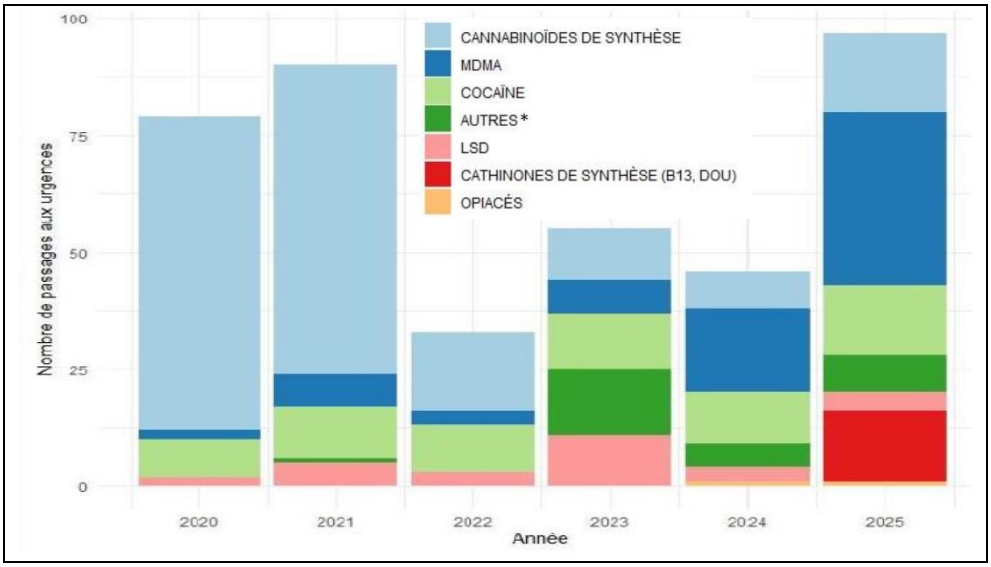
Sources : DTV-OI – Intoxications hors alcool, tabac, cannabis, CBD

Caractéristiques des passages aux urgences pour intoxication en lien avec une SPA à La Réunion, sur la période 2020-2025



Sources : DTV-OI

Nombre de passages aux urgences pour intoxication en lien avec une SPA par année et par type de produit, à La Réunion, période 2020-2025



Sources : DTV-OI - * *amphétamines/méthamphétamines, autres nouveaux produits de synthèse (NPS), champignons hallucinogènes, substance non identifiée*

ZOOM : Données SAMU 2025

L'analyse par le DTV-OI, des données des appels au SAMU en 2025 (par le patient, une connaissance ou un témoin), montre des données cohérentes avec les données des urgences.

Parmi la soixantaine de cas identifiés avec intoxication en lien avec une SPA, on retrouve les mêmes substances : tabac chimique + MDMA + cocaïne (et cathinones de synthèse).

Source : CHU - DTV-OI

ZOOM : Etude RuNPS [6]

L'étude RuNPS est une étude rétrospective multicentrique menée dans les établissements publics de La Réunion entre août 2022 et mars 2024, visant à décrire les intoxications suspectées aux nouvelles substances psychoactives (NPS).

Parmi 176 cas suspects, 152 ont bénéficié d'analyses biologiques. Quatorze intoxications aux NPS ont été confirmées, impliquant des cathinones de synthèse (diméthylpentylone, hexédrone), des cannabinoïdes de synthèse (MDMB-4en-PINACA, HHC), un opioïde de synthèse (protonitazène) et le NM-2AI.

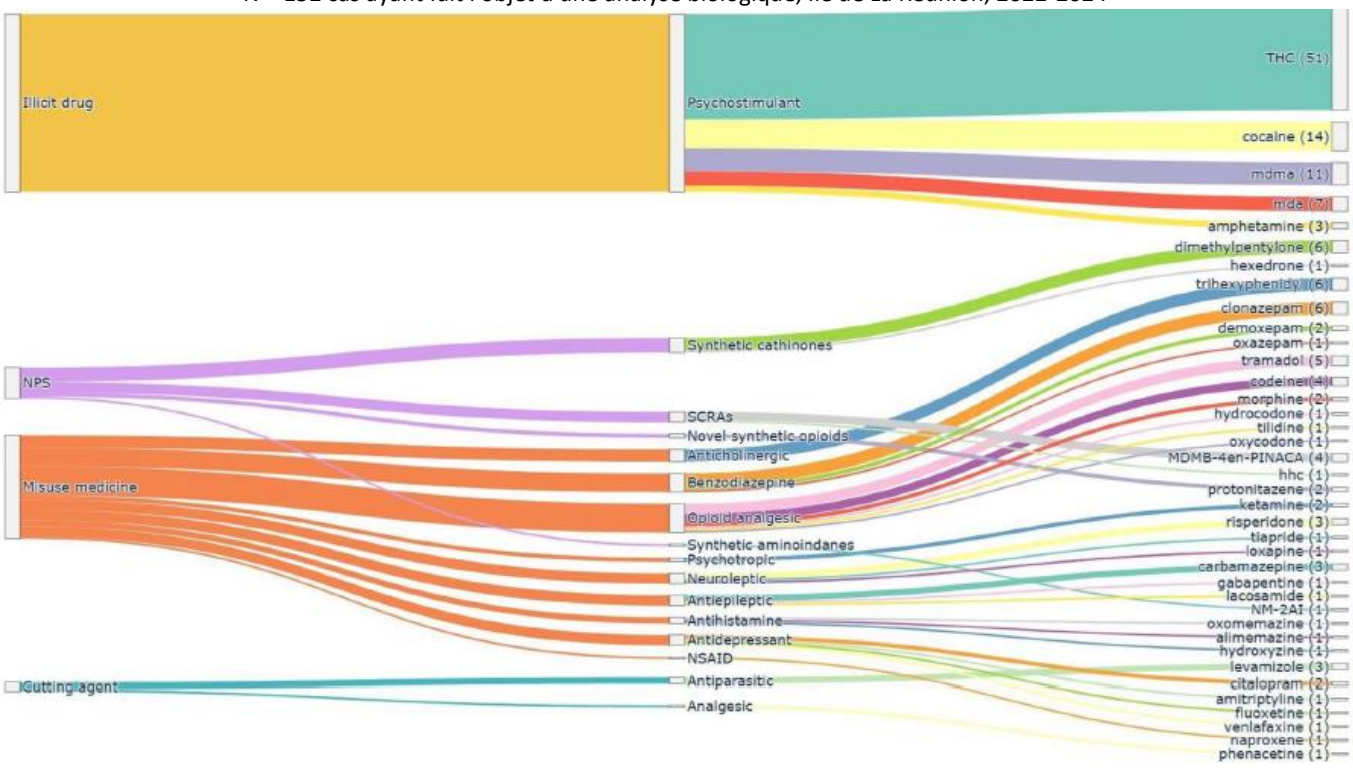
Les analyses toxicologiques ont également mis en évidence la fréquence des usages combinés, avec la détection concomitante d'autres substances psychoactives, principalement le cannabis (n=51), mais également la cocaïne (n=14), la MDMA/ecstasy/amphétamine (n=21) ainsi que des médicaments détournés de leur usage (Artane® n=6).

La gravité clinique variait de l'agitation ou de la sédation à des formes sévères associant collapsus cardiovasculaire, rhabdomyolyse ou insuffisance respiratoire. L'inhalation constituait la principale voie d'exposition. La consommation concomitante d'alcool était moins fréquente dans les cas confirmés d'intoxication aux NPS que dans les intoxications liées aux drogues dites « classiques », pour lesquelles l'alcool constitue fréquemment un produit associé.

Ces résultats illustrent la complexité des tableaux cliniques et la fréquence des polyconsommations, sans pour autant permettre d'estimer la prévalence régionale des intoxications à la cocaïne, qui ne constituait pas l'objet principal de l'étude ».

Diagramme alluvial illustrant la répartition des substances par catégorie, classe et molécule spécifique chez les patients présentant des résultats toxicologiques confirmés.

N = 152 cas ayant fait l'objet d'une analyse biologique, Île de La Réunion, 2022-2024



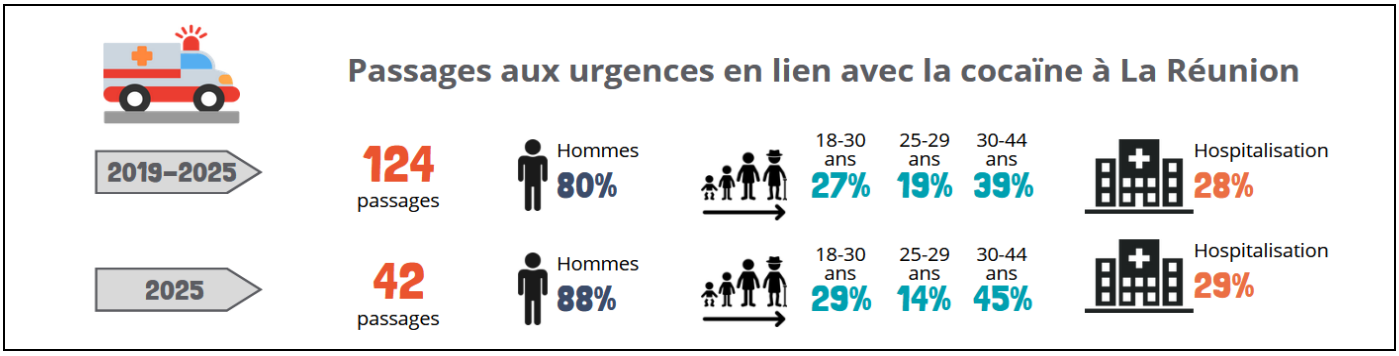
Source : Clinical and toxicological epidemiology of intoxications by new psychoactive substances in Reunion Island. Maillot et al. International Journal of Emergency Medicine (2025). Lire.

Recours aux urgences en lien avec la cocaïne

Ces données sont issues du réseau OSCOUR®. Depuis 2004, Santé publique France collecte quotidiennement les données individuelles et pseudonymisées du résumé de passage aux urgences (RPU) produites par les structures d'urgence (SU) hospitalière participant au réseau OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences). Les données concernent l'ensemble des services d'urgences de l'île (95% de complétude en 2025).
Les recours en lien avec la cocaïne sont définis comme les passages comportant, en diagnostic principal ou associé, l'un des codes CIM 10 suivants : F14 (troubles mentaux et du comportement liés à l'usage de cocaïne), T40.5 (intoxication par cocaïne), R78.2 (présence de cocaïne dans le sang).

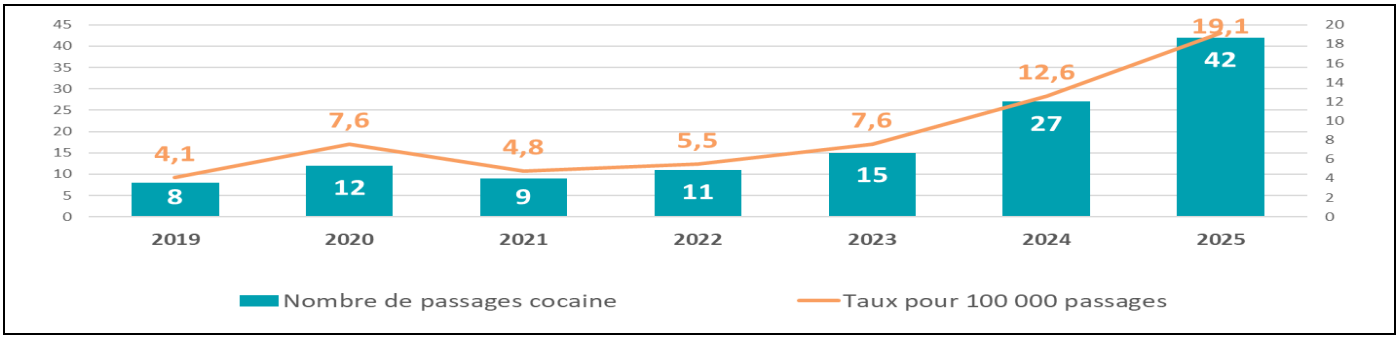
- *124 passages aux urgences en lien avec la cocaïne entre 2019 et 2025, avec plus du tiers en 2025 (42 recours).*
- *Hausse continue des passages aux urgences liés à la cocaïne de 2019 à 2025 : un nombre multiplié quasiment par 2 par rapport à 2024 et par 5 par rapport à 2019.*
- *Le taux de passages en lien avec la cocaïne est de 19 pour 100 000 passages en 2025, un taux en progression constante depuis 2019. Le taux de recours national est de 35 pour 100 000 habitants en 2025 (reprise marquée de la hausse après une stabilisation en 2024) [7].*
- *Profil majoritaire : des hommes de 18-44 ans. Sur la période 2019-2025, 80% des recours concernent des hommes, et près de la moitié des recours des jeunes de moins de 30 ans. La part des recours concernant des usagers de 30-44 ans est en hausse en 2025. Sur l'ensemble de la période, ces recours ont concerné moins de 5 mineurs.*
- *Une hospitalisation dans 3 passages sur 10. Pour la majorité des passages, il y a un retour à domicile (48% en 2025, 52% sur l'ensemble de la période 2019-2025).*

Passages aux urgences en lien avec la cocaïne à La Réunion, sur la période 2019-2025



Sources : Réseau OSCOUR® (Santé publique France) ; exploitation ORS Réunion

Evolution annuelle du nombre de passages aux urgences en lien avec la cocaïne et taux pour 100 000 passages, à La Réunion, sur la période 2019-2025



Sources : Réseau OSCOUR® (Santé publique France) ; Mise en forme ORS Réunion

REMARQUES METHODOLOGIQUES
Les données présentées reposent sur les informations recueillies lors des passages aux urgences et sur le codage médical réalisé par les établissements. En règle générale, aucune confirmation toxicologique n'est disponible. Les données peuvent être sous-estimées en raison de leur dépendance au codage médical. Toutefois, ce biais étant considéré stable dans le temps, les tendances observées restent interprétables de manière fiable. Les données ne permettent ni de distinguer la cocaïne sous forme poudre du crack, ni d'identifier les passages répétés d'un même patient (en l'absence d'identifiant individuel).

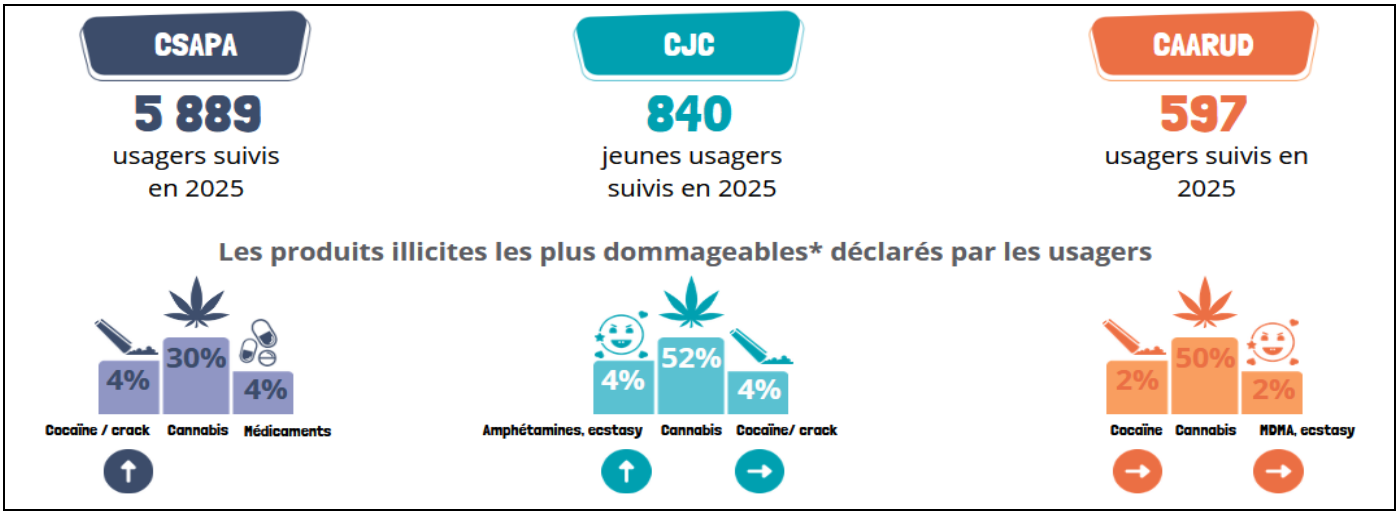
Prises en charge médicosociales

Les données présentées concernent les prises en charge d'usagers par les structures médicosociales de La Réunion (CSAPA, CJC) portées par 2 associations locales : Association Addictions France et Réseau Oté !, et le CAARUD porté par le Réseau Oté !. Elles sont issues des rapports d'activités standardisés de ces structures

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie / CJC : Consultations Jeunes Consommateurs / CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

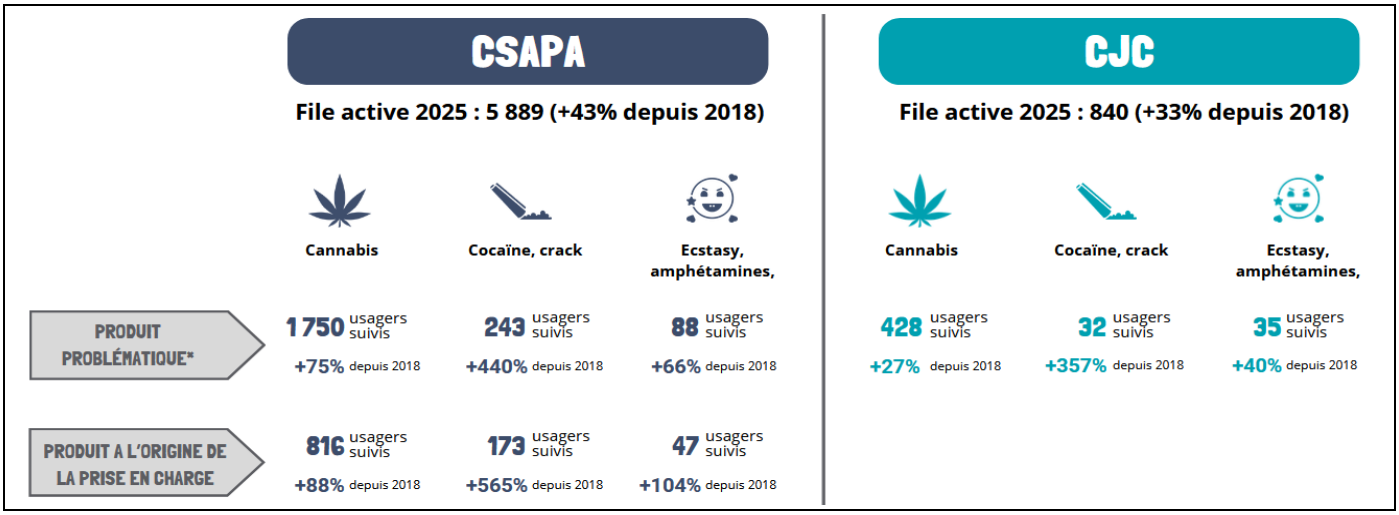
- *Zamal : principal produit illicite dommageable consommé par les usagers accompagnés par les structures médicosociales, quel que soit le type de structure, devant la cocaïne et l'ecstasy.*
- *Plus de 240 usagers ayant une problématique liée à la cocaïne en CSAPA, et une trentaine en CJC. Ces effectifs ont été multipliés par 5 entre 2018 et 2025 (soit des hausses respectives de +440% et +357% alors que la file active globale a progressé respectivement de 43% en CSAPA et de 33% en CJC). A noter que le nombre de jeunes suivis en CJC pour une problématique liée à l'ecstasy ou amphétamines a progressé aussi.*
- *Hausse plus modérée du nombre d'usagers ayant une problématique en lien avec l'ecstasy ou les amphétamines sur la période 2018-2025.*
- *Présence persistante de consommations de médicaments susceptibles d'être détournés de leur usage (Artane® ou Rivotril®., traitement antagoniste aux opioïdes, …).*

Consommation de produits illicites déclarés par les usagers suivis dans les structures médicosociales : CSAPA, CJC, CAARUD, à La Réunion en 2024



Sources : Rapports d'activités (Association Addictions France, Réseau Oté !) / * Incluant les 2 premiers produits les plus dommageables

Nombre d'usagers ayant une problématique liée au cannabis, à la cocaïne



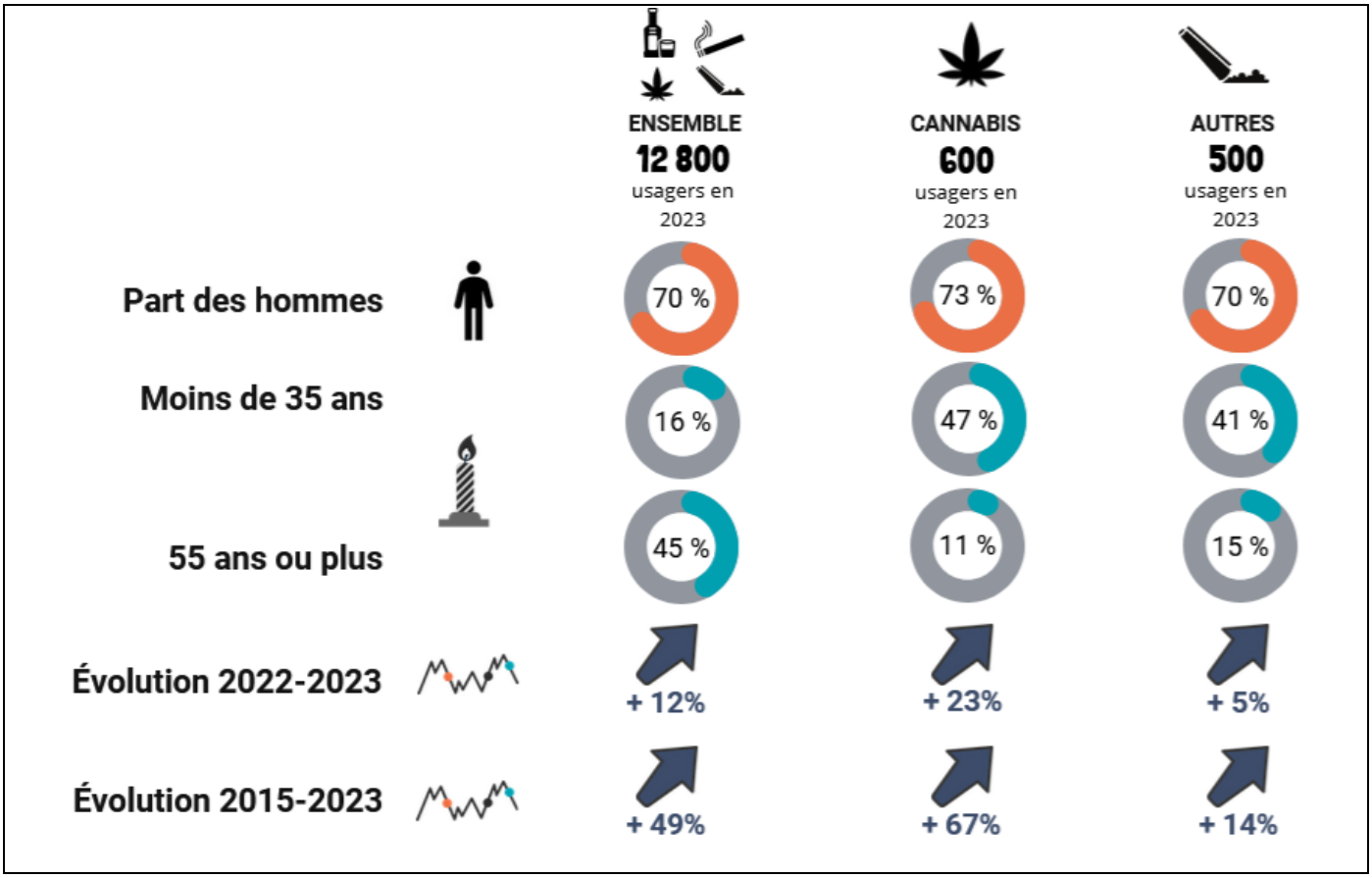
Sources : Rapports d'activités (Association Addictions France, Réseau Oté !) / * Incluant les 2 premiers produits les plus dommageables

Prises en charge par le système de santé

Ces données ciblent les personnes présentant des troubles addictifs chroniques en lien avec l'usage de substances psychoactives illicites, à savoir celles étant en Affection de Longue Durée et/ou hospitalisées pour des troubles mentaux ou du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives.
Elles sont issues des données de l'Assurance Maladie via la cartographie des pathologies et des dépenses

- *600 patients pris en charge pour leurs usages de cannabis, par le système de santé en 2023 à La Réunion, le nombre de patients pris en charge est en nette hausse depuis 2015 et continue de progresser sur les dernières années.*
- *500 patients pris en charge par le système de santé en 2023 sur l'île, pour des produits autres que l'alcool, le tabac ou le cannabis. Ce nombre a augmenté de 5% en 2023 par rapport à 2022 et +14% par rapport à 2015.*
- *Prédominance masculine chez les patients pris en charge pour cannabis ou autres produits illicites.*
- *Des patients plus jeunes pour ces produits contrairement à l'ensemble des patients pris en charge pour des troubles addictifs (incluant l'alcool et le tabac). Plus de 40% des patients pris en charge pour cannabis ou autres produits illicites ont moins de 35 ans (contre 16% pour l'ensemble des patients, tous produits confondus).*

Patients pris en charge par le système de santé à La Réunion pour troubles addictifs



Sources : Cartographie des pathologies et des dépenses (Assurance Maladie)

REMARQUE METHODOLOGIQUE
Les personnes prises en charge par le système de santé pour des troubles addictifs chroniques sont les personnes ayant une Affection de Longue Durée au cours de l'année n avec des codes CIM-10 de troubles mentaux ou du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives, ou personnes hospitalisées pour ces mêmes motifs – dans un établissement de santé non psychiatrique (médecine, chirurgie, obstétrique (diagnostic principal ou relié)), ou Soins Médicaux et de Réadaptation (manifestation morbide principale, affection étiologique ou diagnostic associé) et/ou psychiatrique (diagnostic principal ou associé) - au cours des 2 dernières années ou ayant reçu au moins 3 délivrances de substituts nicotiniques ou de bupropion (ZYBAN®) au cours de l'année n (et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands) à différentes dates.

Traitements par agonistes opioïdes (TAO)

Ces données sont issues des données de remboursement de l'Assurance Maladie.

Les opiacés (opium, morphine, codéine) constituent des dérivés naturels du pavot, alors que les opioïdes sont des composés semi-synthétiques (héroïne, buprénorphine) ou synthétiques (fentanyl, tramadol), dont les propriétés analgésiques sont beaucoup plus puissantes. Le terme «opioïdes» tend désormais à désigner toutes les substances, qu'elles soient d'origine naturelle ou synthétique. Une des caractéristiques majeures est leur capacité à induire une dépendance psychique et physique. Le traitement par agonistes opioïdes (TAO), remplaçant l'appellation « Traitement de substitution aux opioïdes (TSO) », consiste en la prise continue de médicaments indiqués dans le traitement de l'addiction aux drogues opioïdes, dans le cadre d'une prise en charge médicale, sociale et psychologique. Les deux médicaments disponibles en France sont :

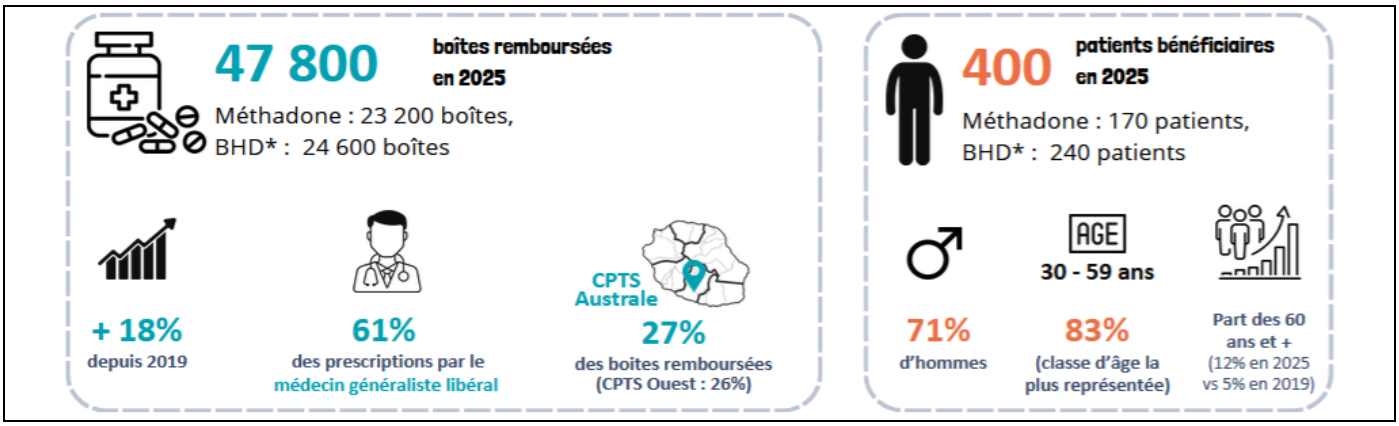
- *La méthadone, prise par voie orale (sous forme de gélule ou de sirop). L'initiation du traitement se fait obligatoirement par la forme sirop. Le relais par la forme gélule peut avoir lieu après au moins 1 an de traitement par la forme sirop (si le dosage est stabilisé).*
- *La Buprénorphine Haut dosage (BHD). Actuellement, les différents traitements de substitution à base de BHD (seule ou en association) sont : le Subutex® et ses génériques, l'Orobupré®, le Buvidal® et la Suboxone® et ses génériques (buprénorphine + naloxone). La spécialité Sixmo® (Buprénorphine à libération prolongée, BAP), mise sur le marché en 2022, a été arrêtée de commercialisation et n'est donc plus disponible.*

Condition de prescriptions et de délivrance par spécialités :

- *Méthadone : la prescription initiale est réservée uniquement à certains spécialistes : médecins en Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), et certains médecins en milieu hospitalier (Unité d'addictologie, Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)) ou en milieu pénitentiaire. Le renouvellement de la prescription peut se faire par tout prescripteur /médecin de ville. La durée de prescription de méthadone sirop est limitée à 14 jours, avec une délivrance fractionnée par périodes de 7 jours maximum.*
- *BHD : la prescription peut se faire par tout prescripteur / médecin de ville via une ordonnance sécurisée. La durée de prescription est limitée à 28 jours, avec une délivrance fractionnée par périodes de 7 jours maximum.*

- *47 800 boites de TAO remboursées en 2025 à La Réunion, dont 52% de boîtes de buprénorphine haut dosage (BHD). Les boîtes de méthadone représentaient plus de la moitié des boîtes remboursées avant 2024.*
- *Nouvelle tendance à la hausse en 2025 des délivrances de TAO (+18% entre 2024 et 2025), après une baisse observée entre 2022 et 2024.*
- *400 réunionnais bénéficiaires d'un remboursement de traitement par agonistes opioïdes en 2025 : dont 170 patients bénéficiaires d'une prescription de méthadone et 240 patients bénéficiaires d'une prescription de buprénorphine haut dosage (BHD).*
- *Tendance à la hausse continue (+14% entre 2019 et 2025) du nombre d'usagers traités pour une problématique aux drogues opioïdes.*
- *Les bénéficiaires en 2025 : en majorité des hommes entre 30 et 59 ans, avec un vieillissement des bénéficiaires pris en charge et une part des femmes qui tend à progresser. En 2025, près des ¾ des bénéficiaires ont plus de 40 ans (73%). Les bénéficiaires habitent majoritairement dans les CPTS Australe et Ouest (resp.27% et 26%).*

Les TAO à La Réunion : principaux indicateurs des boîtes remboursées et des bénéficiaires en 2025



Sources : SNDS/SNIIRAM – Exploitation CGSS (Direction médicale). Données arrondies à la dizaine ou centaine près.

*BHD : Buprénorphine Haut dosage (Subutex®, orobupré, …)

NB : Certains patients peuvent être bénéficiaires de prescriptions de méthadone ou de BHD sur l'année.

Annexes : références, définitions, sigles

Références bibliographiques

[1] Drogues et addictions. Chiffres clés 2025. OFDT.2025. Lire.

[2] Auzole E. Substances psychoactives, usagers et marchés - Tendances récentes sur l'Ile de La Réunion en 2024. OFDT; 2025. Lire

[3] Auzole E. Substances psychoactives, usagers et marchés - Tendances récentes sur l'Ile de La Réunion en 2023. OFDT; 2024. Lire

[4] Rosely M, Kwan C. Conduites addictives des adolescents en collège et en lycée à La Réunion. Exploitation régionale de l'enquête EnCLASS dans les DROM en 2023. Synthèse. Saint-Denis: ORS La Réunion; 2024. Lire.

[5] Spilka S., Le Nézet O., Janssen, Philippon A. 2025. Usages de substances psychoactives à 17 ans en outre-mer. Analyse de l'enquête ESCAPAD 2023. Paris, OFDT, coll. Notes de résultats, 19 p. Lire.

[6] Maillot A. et al. Clinical and toxicological epidemiology of intoxications by new psychoactive substances in Reunion Island. Maillot et al. International Journal of Emergency Medicine (2025). Lire.

[7] Passages aux urgences du réseau OSCOUR® et sollicitations de Drogues Info Service en lien avec la consommation de cocaïne : état des lieux en 2025. Le point sur. Édition nationale. Santé publique France, 13 p., juin 2026. Lire.

En savoir plus :

L'offre de stupéfiants au niveau international en 2024. OFDT ; 2026. Lire

L'offre de stupéfiants en France en 2024. OFDT ;2026. Lire.

Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2025 – Edition janvier 2026. Lire

Tableau de bord sur les comportements addictifs à La Réunion. Saint-Denis: ORS La Réunion; Actualisation 2025. Lire.

Traitements par agonistes opioïdes en France - bilan 2025. OFDT ;2025. Lire

Définitions

Drogues illicites : elles regroupent un ensemble de substances très différentes en termes de composition, de forme, d'effets et de risques pour la santé. Elles peuvent être organisées en différentes classes selon leurs types d'effets principaux. Il existe plusieurs classifications des drogues (licites et illicites). La classification de Yves Pelicier et Jean Thuillier (1991) distingue trois groupes : les dépresseurs, les stimulants et les perturbateurs. A chacune de ces classes correspondent des effets et risques spécifiques.

- Les dépresseurs, comme **l'héroïne** et les autres opiacés, agissent en ralentissant le fonctionnement du système nerveux central : ils ralentissent les fonctions psychiques comme les fonctions physiques, abaissent le niveau d'éveil et soulagent les douleurs.

- Les stimulants, par exemple la **cocaïne**, la **MDMA/ecstasy** ou les **amphétamines**, fonctionnent à l'inverse : ils accélèrent le fonctionnement du système nerveux central, stimulent les fonctions psychiques et physiques, augmentent l'éveil et la vigilance, abaissent les sensations de faim et de fatigue.

- La classe des perturbateurs est plus complexe à caractériser dans la mesure où elle regroupe des substances plus hétérogènes. Les produits qui ne sont ni des purs dépresseurs, ni des purs stimulants, comme par exemple le **cannabis** y sont intégrés. Les produits hallucinogènes, comme le LSD ou la kétamine, sont également classés dans cette catégorie. Ces substances perturbent les fonctions psychiques, modifient le fonctionnement cérébral et les fonctions cognitives, et déforment les perceptions sensorielles (hallucinations visuelles, auditives, sensations corporelles déformées). Les nouveaux produits de synthèse (NPS) pourraient être aussi intégrés dans cette catégorie puisqu'ils ont des effets souvent combinés.

Expérimentation : au moins un usage au cours de la vie.

Nouveaux produits de synthèse (NPS) : Depuis le milieu des années 2000, de nouveaux produits de synthèse (NPS) sont apparus, le plus souvent conçus pour contourner la législation sur les stupéfiants. Les NPS sont des substances psychoactives qui tentent de reproduire les effets des principaux produits illicites existants (appartenant aux 3 classes décrites plus haut) tels que l'ecstasy/MDMA, les amphétamines, la cocaïne, le cannabis, l'héroïne, le LSD... Mais la plupart sont beaucoup plus puissants, plus dangereux et plus addictifs que les drogues qu'ils imitent. Leurs structures moléculaires s'en rapprochent sans être tout à fait identiques. Cela leur permet, au moins à court terme, de contourner la législation sur les stupéfiants.

Ces substances sont disponibles sur internet sous des appellations diverses et ne sont pas forcément repérables dans les enquêtes en population générale. Ces NPS désignent un éventail très hétérogène de substances (aux propriétés très différentes) classées dans 8 familles principales :

- les cathinones (imitent plus ou moins les effets de la cocaïne, de la MDMA/ecstasy et des amphétamines),
- les cannabinoïdes de synthèse (imitent les effets du cannabis),
- les opioïdes de synthèse (dont les fentanyloïdes),
- les phénétylamines,
- les tryptamines,
- les pipérazines,
- les benzodiazépines de synthèse,
- et les arylcyclohexylamines / arylakylamines.

En France, les principaux NPS sont les cannabinoïdes de synthèse (qui imitent les effets du cannabis), les cathinones (qui imitent les effets de la cocaïne et la MDMA) et des dérivés de la phénéthylamine (qui imitent la MDMA et l'amphétamine).

Substance psychoactive : substance, qui, une fois ingérée, modifie les fonctions cognitives, comportementales, et l'affect. Ces substances peuvent être licites ou illicites, contenues dans des médicaments ou non.

Pour plus d'informations sur une drogue :

- Le dico des drogues
- Le répertoire des drogues (OFDT)
- Cannabinoïdes de synthèse | Site du DTV-OI

Sigles

ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
ARS	Agence Régionale de Santé
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CEIP-A	Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance
CGSS Réunion	Caisse Générale de Sécurité Sociale
CHU	Centre Hospitaliers Universitaire
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs
CROSS	Cellules de renseignement opérationnel sur les stupéfiants
CSAPA	Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CTA	Communauté Territoriale d'Addictologie
DI	Drogues Illicites
DRDDI	Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects
DTV-OI	Dispositif Toxicovigilance – Océan Indien
EnCLASS	Enquête nationale en Collège et en Lycée chez les Adolescents sur la Santé et les Substances
ESCAPAD	Enquête sur la Santé et les Consommations lors de la journée défense et citoyenneté
OFDT	Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives
ORS	Observatoire Régional de la Santé
SNDS	Système National des Données de Santé
SNIIRAM	Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie
SPA	Substance Psychoactive
SSMSI	*Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure*
TAO	Traitement par agonistes opioïdes

Tous nos remerciements au financeur, aux partenaires et aux producteurs/gestionnaires de données :
Association Addictions France, ARS La Réunion, Assurance Maladie, CGSS Réunion, CHU DTV-OI, CEIP-A de Bordeaux, DRDDI de La Réunion (Douanes) Etablissements de Santé, Douanes, Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie), Réseau Oté !, OFDT, Préfecture, Santé publique France.

Pour toute utilisation des données et indicateurs de ce document, merci d'indiquer les sources de données telles qu'elles figurent sur chaque illustration (carte, graphique ou tableau).

Auteure :
RICQUEBOURG Monique (ORS La Réunion)

Contributeurs.trices :
AUZOLE Elodie (Réseau Oté !)
MAILLOT Adrien (CHU Angers – ex CHU Réunion)
MERCIER Alizé (CHU Réunion DTV-OI)

Relecteurs.trices :
ARS La Réunion : CALIEZ Florence, Dr CHABIN-GIBERT Isabelle, HERIBERT-LAUBRIAT Cyril
CGSS (Direction Médicale) : CHAN WAN Guy-Noël
CHU Réunion : Dr JAMAIN Thierry (CTA), MERCIER Alizé (DTV-OI)
DRDDI de La Réunion (Douanes) : ATCHAMA SOURAMA Thierry, FAHMI Bouchaib, LOKHAT Faize
ORS La Réunion : Dr RACHOU Emmanuelle
Réseau Oté ! : AUZOLE Elodie
Santé publique France : BALLEYDIER Elsa, NASSUR Ali-Mohamed

Travail réalisé dans le cadre de l'animation régionale de l'observation des comportements addictifs avec l'expertise des membres du comité technique « Indicateurs » et de ses groupes de travail : ARS La Réunion, Association Addictions France 974, CGSS (Direction médicale), CHU Réunion (CTA, DTV -OI et service addictologie), CEIP-A de Bordeaux, CROSS 974, DRDDI, ORS La Réunion, Préfecture, Promotion Santé La Réunion, Rectorat de La Réunion, Réseau Oté !, Santé publique France, Services de Police et Gendarmerie, Université de La Réunion.

Avec le soutien financier de l'ARS La Réunion





ORS La Réunion
12 rue Colbert 97400 SAINT-DENIS
Tél : 0262 94 38 13
secretariat@ors-reunion.fr
documentation@ors-reunion.fr
Site : https://www.ors-reunion.fr/
Facebook : ORS La Réunion
LinkedIn : ORS La Réunion